

Escapade

Nadine Gobet emmène régulièrement ses neveux Alexis, 9 ans, et Timothée, 8 ans, au bois de Bouleyres, ici le 18 septembre dernier.



«JE VEUX DÉFENDRE LES ENTREPRISES»

NADINE GOBET 49 ans, directrice de la Fédération patronale et économique (FPE) à Bulle, députée au Grand Conseil **PLR/FR**

Ce qu'elle aime, c'est «amener des solutions». Elle s'y emploie à la tête de la Fédération patronale et économique (FPE). «Mon travail consiste à être à l'écoute et au service des artisans, PME et indépendants qui constituent la grande majorité des entreprises ici (*le sud du canton de Fribourg, ndlr*)». Sortie en 1994 avec un master en droit de l'Université de Fribourg, elle hésite entre le brevet d'avocat et un emploi de juriste, se voit dans un groupe comme Nestlé ou une grande banque. «Je voulais mettre la main à la pâte dans une structure économique.» Elle postule comme stagiaire pour le brevet d'avocat et comme secrétaire patronale «ici, à la FPE». Elle a le choix,

opte pour la FPE. «Je suis restée dans ma région et je ne l'ai jamais regretté!»

Son entrée en politique est «la suite logique» de son activité professionnelle. Ses parents étaient actifs dans les sociétés locales. Dans sa jeunesse romantoise, elle s'implique dans les camps de ski, les colonies de vacances de la paroisse et les scouts comme cheftaine. «Une partie de mon engagement vient de là, je crois.» Plus tard, elle rencontre des femmes «qui auraient aimé s'engager en politique, mais estimaient ne pas pouvoir concilier vie de famille, travail et politique. Sachant que mon compagnon et moi n'aurions pas d'enfants, je me suis dit: «J'ai un super travail et je peux, moi, m'engager.» En 2006, elle entre au Grand Conseil, où elle est membre de la Commission des finances et de gestion. Aux élections fédérales de 2015, elle est première des viennent-ensuite.

L'année suivante, elle perd son compagnon. «J'avoue que mon travail m'a aidé à garder l'esprit occupé, glisse-t-elle. Mais je suis quelqu'un de résolulement optimiste, tourné vers l'avenir.» Qui ne cache pas ses préoccupations. «Les conditions-cadres, l'AVS, comment rester concurrentiel en Suisse au niveau des coûts, la fiscalité des entreprises au sein de l'OCDE... Le congé paternité de deux semaines? Une solution de compromis avec laquelle on peut vivre. L'initiative de l'UDC contre la libre circulation des personnes? Et si on a une pénurie de main-d'œuvre qualifiée comme annoncée, on fait quoi? Non, ce n'est pas possible. C'est fondamental pour moi de défendre les intérêts des entreprises.» ■

MON COMBAT Porter les préoccupations des artisans et des entrepreneurs, quel que soit leur secteur d'activité.